

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



Vol 1, N°10– Août 2019, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &
Pr Cyriaque C. S. AHODEKON**



**Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 1, N°10– Août 2019, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &
Pr Cyriaque C. S. AHODEKON**



**Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

RILLA

Vol 1, N°10 – Août 2019, ISSN 1840 – 6408

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP)**

Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Modifiée par l'arrêté N° 2013 - 044 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Courriels : iup.benin@yahoo.com / iupuniversite@gmail.com

Sites web : www.iup-universite.com / www.iup.edu.bj

Sous la direction du :

Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &

Pr Cyriaque C. S. AHODEKON



Editions Africatex Médias

01 BP 3950, Oganla,
Porto-Novo, Rép. du Bénin.

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Copyright : RILLA 2019

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.
- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

ISSN 1840 - 6408

**Bibliothèque Nationale,
Porto-Novo, Rép. du Bénin.**



Editions Africatex Médias

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Août 2019

COMITE DE REDACTION

- Directeur de Publication :

Pr Taofiki KOUMAKPAÏ

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Rédacteur en Chef :

Pr Cyriaque C. S. AHODEKON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département de la Sociologie et
d'Anthropologie, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Rédacteur en Chef Adjoint :

Dr (MC) Julien K. GBAGUIDI,

Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Département des Sciences du
Langage et de la Communication, Faculté des

Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire à la rédaction :

Dr (MC) Raphaël YEBOU,
Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Département des Lettres Modernes,
Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire Adjoint à la rédaction :

Dr (MC) Mouftaou ADJERAN
Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Département des Sciences du
Langage et de la Communication, Faculté des
Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire à la documentation :

Dr Abraham OLOU,
Maître-Assistant de la linguistique descriptive
des Universités (CAMES), Département des

Sciences du Langage et de la Communication,
Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE

Président:

Pr Akanni Mamoud IGUE

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Membres :

Pr Augustin A. AINAMON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Ambroise C. MEDEGAN

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Médard Dominique BADA

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Gabriel C. BOKO

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences de l'Education et la
Psychologie, Faculté des Lettres, Langues, Arts
et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Laure C. CAPO-CHICHI ZANOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Pascal Okri TOSSOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Lettres Modernes, Faculté des
Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

CONTACTS

Monsieur le Directeur de publication,
Revue Internationale de Littérature et Linguistique
Appliquées (RILLA),
Institut Universitaire Panafricain (IUP),
Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,
01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;
Tél. (+229) 20 22 10 58 / 97 29 65 11 / 65 68 00 98 / 95 13

12 84

Courriel : iup.benin@yahoo.com ;
iupuniversite@gmail.com

Site web: www.iup-universite.com ; www.iup.edu.bj

LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE

1. LIGNE EDITORIALE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA) est une revue scientifique spécialisée en lettres et langues. Les articles que nous publions sur les lettres et langues peuvent être écrits en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en yoruba. Ces articles sont reçus au secrétariat du comité de rédaction de la revue et envoyés en évaluation. Ceux qui ont reçu des avis favorables sont sélectionnés pour une réévaluation par les membres du comité scientifique en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Après les travaux préliminaires du secrétariat, le spécimen du numéro à publier est envoyé au comité scientifique de lecture pour des corrections éventuelles et la vérification de la conformité des articles aux normes de publication de la revue.

Notons que les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

➤ **La taille des articles**

Volume : 18 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture (taille) : 12 ; police : Time New Roman.

➤ **Ordre logique du texte**

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé fait dans la langue de publication (50 à 200 mots maximum') ;
Les mots clés (03 à 05 mots) font partie du résumé ;
- Un résumé en anglais ou en français selon la langue d'écriture de l'article. Le second résumé ou abstract est juste la traduction du premier résumé. Il est aussi fait de mots clés exactement comme dans le premier cas ;
- Introduction ;
- Développement ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et / ou sous titrées ainsi :

➤ Pour le **Titre** de la première section et sous-section

1. Pour le titre de la première section

1.1. Pour le titre de la première sous-section

1.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la première section etc.

➤ Pour le **Titre** de la deuxième section

2. Pour le titre de la deuxième section

2.1. Pour le titre de la première sous-section de la deuxième section

2.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la deuxième section etc.

➤ **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche

➤ **Bibliographie**

Les sources consultées et / ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulé :

• **Bibliographie**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre (en italique), Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux), "Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, Titre de la revue (*en italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

- **La présentation des notes**

- La rédaction n'admet que des notes en bas de page. **Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.**
- Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».
- Les titres d'articles sont entre griffes " ". Il faut éviter de les mettre en italique.
- La revue RILLA s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivant :

Prénoms (on peut les abréger par leurs initiaux) et nom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de l'article", Nom de la revue, Vol, N°, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, n° de page.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB : Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. Le comité de rédaction de la revue est le seul habilité à publier les textes retenus par le comité scientifique de lecture.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques... doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RILLA.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : iup.benin@yahoo.com ou presidentsonou@yahoo.com ou iupuniversite@gmail.com

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RILLA participe aux frais d'édition par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA.

2. DOMAINE DE RECHERCHE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- **lettres** : littératures, grammaire et stylistique des langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba ;
- **langues** : linguistique, didactique des langues, traduction, interprétation des langues, civilisations françaises et anglaises ;
- **sujets généraux d'intérêts vitaux** pour le développement des études en lettres et langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba.

Au total, la Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

LE COMITE DE REDACTION

EDITORIAL

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux chercheurs des institutions universitaires de recherche et enseignants-chercheurs des universités, instituts universitaires, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif du lancement de cette revue dont nous sommes à la dixième publication est de permettre aux collègues chercheurs et enseignants-chercheurs d'avoir une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche.

Le comité scientifique de lecture de la RILLA est présidé par le Pr Akanni Mamoud IGUE. Ce comité compte sept membres qui sont tous des Professeurs Titulaires. Aussi voudrions-nous informer les lecteurs de la RILLA, qu'elle devient multilingue avec des articles rédigés aussi bien en français, en anglais, en allemand, en espagnol qu'en yoruba.

Pr Taofiki KOUMAKPAÏ

CONTRIBUTEURS D'ARTICLES

<i>N°</i>	<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Articles contribués</i>	<i>Adresses</i>
1	Dr Crépin D. LOKO, Dr (MC) Innocent S. KOUTCHADE, Dr Rissikatou MOUSTAPHA BABALOLA, et	Linguistic stylistics reappraisal of the language of wole soyinka's <i>the man died</i>: a systemic functional analysis Page 24 - 67	Département des lettres, langues et sciences sociales, Ecole Normale Supérieure, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin, Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Campus d'Adjarra, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

	Dr Séverin MEHOUEYOU		Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin
2	Dr Théophile G. KODJO SONOU	Contribution of audio visual aids in teaching and learning english language communication skills Page 68 - 101	Département d'anglais, Institut Universitaire Panafricain (IUP) Porto-Novo, Bénin, presidentsonou@yahoo. com
3	Dr Evariste Assogba KOTTIN	The Place of Discussion and Conversation in EFL Learners' Interactive Speaking Skills in some Secondary Schools of Benin Page 102 - 133	Department of English, Faculty of Letters, Languages, Arts and Communication, University of Abomey- Calavi (FLLAC / UAC), Republic of Benin kottinevariste@yahoo.fr

4	Dr M. Flavien GANKPE	Exploring “Gun” from Nigeria and Benin Republic Burial Tradition Page 134 - 159	Département d’anglais, Institut Universitaire Panafricain (IUP) Porto-Novo, Bénin
5	Dr Adeniyi Olanipekun ADEFALA	Problems facing yoruba learners of english in epe local government Area of lagos state Page 160 - 197	Tai Solarin University of Education, Ijebu-Ode, Ogun State, Nigeria. adefalaa@tasued.edu.ng
6	Dr Afolabi OLUBELA Dr Adeola OGUNSANYA &	Expanding the undergraduate students’ capacity for citizenship practice in southwestern nigeria: implications for effective pedagogy Page 198 - 242	^{1&2} Department of Arts & Social Sciences Education, Faculty of Education, Olabisi Onabanjo University, Ago-Iwoye, Ogun State, Nigeria. afolabi.olubela@oouagoiwoye.edu.ng

	Dr Aderemi Oyetunde OYEWALE		adeola.ogunsanya@ooua goiwoye.edu.ng & Department of Social Studies, Emmanuel Alayande College of Education, Oyo, Oyo State. tunsoyee@gmail.com ,
7	Dr Bertin K. ELOMON	Rémanence du mythe de l'irresponsabilité humaine dans les chansons Aja Fon Page 243 - 269	Enseignant de la littérature africaine orale
8	M. Horeb Midjochedo ANTHONY	Une étude comparée de la structure de quelques temps simples en français et en gungbe Page 270 - 308	Department of European Languages and Integration Studies, University of Lagos midjochedo2012@gmail. com

9	Dr Samson OLATUNJI	Ensuring nigerian students' increased english language proficiency; mother-tongue-based multilingual early education as facilitator Page 309 - 343	Language Immersion Centre, University of Ilorin, Ilorin, Nigeria
10	Mujibat Opeyemi OMOTOKESE	Coexistence français-yoruba à Ejigbo, une ville anglophone du Nigéria Page 344 - 369	Département de Français, Institut Universitaire Panafricain (IUP), Porto-Novo, Bénin
11	Prince L. G. GBEGNITO	De la conception de la notion de l'enfance a sa protection dans les couvents de vodun sakpata à allada : une socio-anthropologie de la negociation sociale Page 370 - 397	Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASH) Université d'Abomey-Calavi (UAC) Email : lioguegue@yahoo.fr

12	AFADJINOU Horace ¹ & Dr (MC) GBAGUIDI Arnauld ²	Manager la souffrance au travail dans le contexte de la gouvernance d'une entreprise publique beninoise Page 398 - 437	¹ Ecole Doctorale Pluridisciplinaire, Laboratoire d'Analyse et de Recherche: Religions Espaces et Développement (LARRED), Université d'Abomey-Calavi (UAC) ² Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS), Département des Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives, Laboratoire d'Analyse et de Recherche: Religions Espaces et Développement (LARRED), Université d'Abomey-Calavi (UAC)
----	---	---	--

REMANENCE DU MYTHE DE L'IRRESPONSABILITE HUMAINE DANS LES CHANSONS AJA FON

Dr ELOMON Kocou Bertin

Enseignant de la littérature africaine orale

Résumé

La lecture et l'interprétation de certains textes littéraires à partir de certains mythes est un moyen efficace pour bien appréhender leur esthétique. La présente étude inspirée par la récurrence de la thématique du fatalisme et de l'irresponsabilité humaine dans les chansons populaires du sud et du centre-Bénin s'attellera à y démontrer la permanence larvée de certains mythes. Pour y arriver, elle adoptera une approche sociocritique après avoir fait un passage en revue des aspects nodaux des mythes. C'est dire que la méthodologie choisie sera mythocritique et sociocritique.

Mots-clés : mythes, rémanence, fatalisme, irresponsabilité.

Introduction

On apprend énormément de choses relatives à la mentalité, et partant, à la culture de tout peuple lorsqu'on écoute sa mythologie tout comme quand on s'imprègne des chansons de son folklore. Au surplus, l'alliance des chansons d'un peuple avec certains de ses mythes primordiaux révèle remarquablement l'âme de cette communauté ainsi que les déterminants profonds de la personnalité des individus qui la compose. En fait, les mythes fondateurs expriment, structurent, formalisent « *l'origine, le passé de toute la société et par là ceux de chacun de ses membre du groupe n'est pas ordonnée par une chronologie personnelle qui serait distincte, différente ou même qui s'opposerait à la chronologie de l'ontologie affirmée du groupe. La plupart des mythes fondateurs sont d'une grande richesse sémantique qui véhicule des messages multiples* »¹⁹. Aussi, recourir aux mythes sustentant certaines chansons comme des interprétants fiables s'avère-t-il comme un passage obligé de l'étude de leur esthétique littéraire. Et c'est justement à cet exercice que s'attellera la présente étude inspirée par la

¹⁹ Mircea, Eliade, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, NRF, 1963, p.118.

réurrence de la thématique du fatalisme et de l'irresponsabilité humaine dans les chansons populaires du sud et du centre-Bénin. Pour ce faire, dans une approche sociocritique l'étude exploitera avec les outils de la mythocritique et dans une moins mesure ceux de la mythanalyse un corpus d'un échantillon qui définit substantiellement le fatalisme et un certain refus d'assumer la responsabilité de ses actes, une attitude qui caractérise nombre de peuples du Golfe de Guinée.

I -Aspects nodaux du mythe

I-1 Concept et phénoménologie

Dérivé second du terme grec « *mutthos* » qui en latin est rendu par « *mythus* », le substantif mythe désigne un type particulier de récit qu'il serait bien délicat de définir d'un trait. *L'encyclopédie universalis* révèle que seize disciplines scientifiques étudient le mythe en dehors de la littérature. La polyvalence et la polysémie du mythe résulte de sa participation au mouvement de la pensée depuis l'Antiquité. Ainsi, définir le mythe suppose, entre autres, que l'on se réfère au préalable à sa source naturelle qu'est l'archétype, une donnée commune à toute l'humanité. L'archétype est

dans une définition simple une représentation de l'inconscient collectif. Le tout premier archétype est l'idée de Dieu éternel. De cet inconscient collectif découle la vision propre de chaque peuple de la vie et de l'univers. Tout « *discours sérieux, fondamental qui vise à fournir des explications de l'ordre* »²⁰ des choses et qui prend l'allure d'un conte s'appelle mythe. Le mythe est donc un récit qui se veut explicatif et fondateur d'une pratique sociale ou des choses mystères de l'homme et de la nature. Il est porté à l'origine par une tradition orale qui propose une explication pour certains aspects fondamentaux du monde. Mircea Eliade le perçoit comme un récit qui « *raconte une histoire sacrée, relate un évènement, qui a lieu dans le temps primordial, le temps fabuleux des commencements* ».²¹ Ainsi, le mythe n'est pas la fable mais une réalité immanente. C'est le récit de faits supposés accomplis par des êtres surnaturels ou des divinités. C'est la plate-forme des explications des faits qui sont au-delà de la rationalité humaine. Cette caractéristique l'érige au rang de la pierre angulaire de toute croyance religieuse. L'histoire

²⁰ Bogniaho, Ascension, « *Le mythe africain comme une perception enrichie du genre* », in *Annales de la FLASH*, UNB, Calavi, n°8, décembre 2002, p.50.

²¹ Mircea, Eliade, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, NRF, 1963, p.118.

des divinités et de leurs relations avec les humains est, à proprement parler, un tissu de mythes. En tant que récit de faits imaginaires, il a pour essence la fiction et c'est de cette essence qu'il tire, en partie, sa littérarité. Les humains, la plupart du temps, articulent les pratiques visant à honorer ou à implorer ces esprits supérieurs sur les histoires mythiques des relations des entités du monde invisible. Il n'est pas excessif de dire qu'il y a toujours un mythe comme fondement de toute religion. L'examen minutieux des religions et de leur culte relève que le mythe est leur principe structurant. Pierre Nda dit du mythe qu'il se présente « *comme une explication avancée par la société elle-même sur l'origine ou le sens des choses ; c'est un récit en rapport avec les êtres surnaturels, les forces cosmiques. Le mythe prend source dans le tréfonds de l'homme* ». ²²

Selon Janvier Amela « *le mythe se définirait comme un archétype exhumé qui a subi un traitement littéraire* ». ²³ S'inspirant des travaux de Léon Sellu et P. Pierre Albouyi, travaux qui ont définitivement mis en évidence le rôle éminemment créateur du mythe dans le processus de création

²² Nda, Pierre, op. cit.

²³ Amela, Janvier, support du Séminaire de DEA, UAC., 2006.

littéraire, il ajoutera plus loin : « *Pour schématiser, on pourrait dire que l'œuvre littéraire est la rencontre de la pensée intime de l'auteur avec le mythe* ».²⁴ Denis Diderot explique bien ce rapport entre le mythe et le thème. *Pour lui, « Lorsque les mythes perdent leur caractère ésotérique et leur fonction sacrée, ils se résolvent en littérature »*²⁵ et deviennent des thèmes. Georges Dumézil rappelle que même si le mythe est antérieur à sa carrière littéraire c'est à travers les textes mythologiques qu'il est perçu. Au demeurant, le mythe est un récit imaginaire qui met en scène des personnages extraordinaires, surhumains ou divins, dont les événements fabuleux ou légendaires retracent l'histoire d'une communauté, tantôt symbolisent des aspects de la condition humaine, tantôt traduisent les croyances, les aspirations, les angoisses de la collectivité. Aussi Ascension Bogniaho et Adrien Huannou affirment-ils :

« plus vaste que le conte, le mythe est un récit issu de l'imaginaire populaire ; il met en scène des êtres qui symbolisent des forces de la nature, des aspects saillants de

²⁴ Idem.

²⁵ Diderot, Denis, [Œuvres complètes, édition établie par J. Assézat et M. Tourneux, Paris, 20 vol. http://fr.Wikisource.org.](http://fr.wikisource.org)

*la condition humaine. Les thèmes qu'il développe peignent le plus souvent ou des représentations idéalisées de l'humanité dans le passé, le présent et l'avenir, ou des faits, des personnages réels dont la mémoire collective simplifie ou grossit les contours ou images ».*²⁶

Alors que les contes ont pour objectif l'éducation morale et la socialisation des hommes durant leur enfance, quand ils parviennent à l'âge de la raison, les mythes prennent la relève pour les instruire sur ce qui est au-delà de la raison. Les mythes cosmogoniques fonctionnent, de ce fait, comme tremplin permettant d'avoir une certaine vision du numineux.

I-2 Typologie fonctionnelle du mythe

Au reste, il existe différents types de mythe. On distingue en effet :

- les mythes cosmogoniques* : ce sont les récits fabuleux expliquant l'origine des planètes, la création du cosmos.
- les mythes eschatologiques* : les mythes ainsi nommés sont ceux qui expliquent la fin du monde et de l'univers. Ce sont

²⁶ Bogniaho Ascension, et Adrien Huannou, *Littérature africaine*, 2^{nde}, 1^{ère}, 7^{le}, CNPMS, Porto-Novo, 1993, p. 34.

ces genres de récit qui disent ce qui adviendra de l'homme après sa mort ou à la fin des temps. Tous les récits relatifs à l'au-delà se rangent dans cette catégorie.

-les mythes étiologiques : ce sont les récits qui expliquent les causes ou l'origine des choses. Très souvent ces genres de mythes sont confondus avec des contes.

-les mythes théogoniques : ces récits relatent la naissance, la vie et l'œuvre des divinités.

Les mythes ont la faculté de façonner durablement la mentalité de tous les peuples car on les considère généralement comme récits véridiques. De ce fait, ils déterminent toujours d'une manière ou d'une autre les actes et la conduite des gens puisqu'ils inspirent leur vision du monde. Tous les peuples du monde en ont qui leur servent de repère ou de référence axiologiques.

II- Mythe et légende

II- 1 Connexité relative de ces types de parole littéraire

La notion de notion de mythe elle même possède des frontières particulièrement flous et son ses varie selon les courants de pensée e les auteurs qui l'étudient. Cependant,

les mythes et les mythologies qu'il forme se caractérisent entre autres par le fait qu'ils font, au moins, l'objet d'une élaboration et d'une transmission orale, que l'on peut faire remonter, en théorie avant l'apparition de l'écriture. Cela suffit à les distinguer de la légende, qui, étymologiquement, est un récit couché par écrit pour être lu (légenda est le féminin de l'adjectif verbal du verbe latin *légere*, lire, donc : « (histoire) qui doit être lue »). Une autre critère de distinction possible consiste à cantonner les appellations de »mythes « et de »mythologie « aux récits et ensembles de récits qui fournissent des explications aux « grandes questions » philosophiques que se pose sur terre l'humanité et qui mettent en jeu l'ordre du monde, etc. On appelle alors « légendes » tous les récits dont les enjeux sont au moins fondamentaux.

II-2 Un amalgame au plan lexical

Au Bénin, dans tous les parlers fon et assimilés, il n'existe pas de différenciation terminologique entre le concept de mythe et celui de légende, non plus avec l'histoire événementielle de la communauté. Invariablement, ces trois types de récit sont appelés *huenuxo*. Cet amalgame linguistique se retrouve dans tous les parlers du continuum

gbe. Parlant des genres littéraires en langue *fongbe* Ascension Bogniaho a évoqué le caractère omnibus du désignatif *huenuxo* avant de constater :

*«qu'il présente au travers de sa polysémie un caractère ambigu. Pourtant, il désigne globalement la relation de tout événement situé dans le temps, qu'il soit passé, présent ou futur ».*²⁷

Chez tous les peuples de l'aire culturelle aja-fon, les légendes et les mythes sont considérés comme l'histoire vécue des divinités ou des personnes divinisées. Pour nuancer leurs propos, les prêtres des *vodun* utilisent le terme *vodun sin huenuxo* littéralement « *l'histoire du vodun* » pour distinguer l'histoire événementielle du mythe et de la légende. Ainsi *vodun sin huenuxo* désigne aussi bien les mythes que les légendes relatives aux personnalités divinisées. La distinction entre ces deux types de récit se remarque cependant dans la pratique, lorsqu'on affine son observation de l'actualisation des textes. En fait, la légende

²⁷ Bogniaho, Ascension, Support du cours d'approche esthétique et stylistique du texte de littérature orale 2010 -2011.

est considérée comme une histoire sacrée populaire que l'on peut conter à tous, sans discernement et sans précaution particulière. En revanche, les mythes ne se racontent pas n'importe comment ni n'importe quand. Ils s'enseignent et s'apprennent après ou pendant un rite initiatique. Ils sont alors perçus comme des récits sacrés ésotériques. En dehors des couvents, il n'y a que quelques rares circonstances où l'on conte des mythes. C'est surtout lors de l'accomplissement des rites profanes liés à la naissance, au mariage traditionnel, à la mort ou pendant les rites de passage et les consultations des prêtres de la géomancie qu'on entend dire des mythes. L'intérêt de l'exploration des mythes dans le traitement de notre sujet découle du fait qu'ils constituent les réceptacles insoupçonnés des noms sacrés ou non usuels de toute chose ainsi que les tiges et autres sobriquets des animaux et végétaux. Les éléments constitutifs de cet ensemble de désignatifs singuliers sont employés comme perles pour orner les textes de chansons.

II-3 La légende

Récit historique transfiguré, sublimé par l'immixtion du merveilleux, la légende se rapporte à des personnages

historiques connus mais dont les actes et prouesses sont exagérés. La différence entre la légende et le mythe se situe à deux niveaux.

-Contrairement au mythe, la légende a un fond historique avéré. Le personnage central de la légende a réellement vécu avant que l'imaginaire et le souci de sublimation fassent de sa vie un récit merveilleux épique.

-les personnages des mythes ne sont pas des humains alors que la légende se tisse autour de la vie d'un humain.

III -Le mythe de la création chez les peuples *aja fon*

Dans la nuit des temps, il n'y avait ni jour ni nuit. Le temps même n'existait pas. C'était le néant. Dada Sɛgbo, le souverain grand esprit primordial avait choisi de créer le monde. Après avoir pris cette décision, il s'était donné les moyens nécessaires à accomplissement de sa tâche. Il se dédoubla alors en trois entités distinctes mais bien corrélées. C'est ainsi que de cette entité primordiale émergea Sɛgbo Lissa qui devint le pouvoir agissant de Dada Sɛgbo. Il avait la capacité de s'auto transformer afin de créer tout ce que Dada Sɛgbo désirait. C'est ainsi qu'il engendra en premier lieu le monde invisible qui est

l'univers des virtualités, des idées et des yèhoué, les esprits. Ensuite il créa le temps puis l'espace. C'est la postériorité du temps et de l'espace par rapport au monde invisible qui explique le fait que ceux-ci ne lui sont nullement liés. Ce n'est qu'après tout ceci qu'il fit émerger le monde visible où il mit d'abord le ciel la terre, les astres, les minéraux, les végétaux, les animaux puis l'humanité. Il imprima ses caractéristiques à l'une de ses créatures emblématiques qu'est le caméléon. Le caméléon reflète, en effet, les capacités extraordinaires de Sɛbgo Lissa dont il est le symbole naturel. Nombre de ses pouvoirs sont cristallisés dans son être. Les sept couleurs fondamentales sont semées dans son corps qui devient ainsi le socle référentiel des sept vodun initiaux auxquels sont attribués chacun des sept jours de la semaine. Sa capacité de changer de couleur est l'allégorie des variations qui font les vicissitudes de la vie. La sagesse de sa démarche, la prudence qu'il observe dans ses actions ne sont que les qualités que Sɛgbo Lissa préconise aux humains à travers son messenger Fa Oroumila qu'il a créé plus tard pour assumer l'intermédiation avec ses créatures ultimes, notamment les humains. C'est pour réactiver ce don

exceptionnel chez le caméléon que, des fois, Sɛgbo Lissa fait projeter l'arc-en-ciel sur la terre.

En plus de Sɛgbo Lissa, Mahou est l'autre dédoublement de Dada Sɛgbo. A celui-ci, il a été confié la gestion de tout ce qui relève du cosmos visible. Mahou a les caractéristiques d'une mère attentionnée parce qu'il est issu de la polarité féminine de Dada Sɛgbo. En tant que mère primordiale Mahou veille sur les créatures de sa juridiction, vole au secours des humains auxquels il est particulièrement attaché. Comme Mahou ne peut pas être constamment entendu et perçu par toutes les créatures à la fois, il a établi des règles et des principes comme messages et code régissant le bon ordre des choses. Ce sont ces lois et principes que nous appelons Gbessoun ou les lois de la nature. Les enfreindre, c'est se mettre en dehors de la volonté divine, c'est aussi perturber l'ordre des choses. Dès que n'importe quel être pose un acte contraire aux lois de la nature, l'harmonie de l'univers entier s'en trouve affectée négativement. En conséquence, cela met en péril la quiétude et la vie de tous les autres êtres vivants. C'est pour cette raison qu'aucun être raisonnable ne doit

manifester de l'indifférence face aux déviances et à tous les écarts de conduite idoine quels que soient leurs auteurs.

C'est dans l'éventualité de la commission de tels actes que périodiquement il s'organise dans chaque village des cérémonies dites Tokplokplo, purification des villages ainsi que de leurs habitants.

Au fait, du fait du caractère présomptueux de tous les humains et de leur manque de clairvoyance, Mahou s'est donné pour mission d'attribuer à chaque humain un parrain, un tuteur parmi les esprits du monde invisible. Cette attribution de tutorat s'effectue dès la conception de la virtualité des individus dans Sèhwoué, la demeure de Dada Sègbo. C'est lorsque l'esprit tutélaire est particulièrement bienveillant qu'il établit une connexion de son protégé avec le monde des virtualités générant ainsi ce que nous nommons intuition ou inspiration conduisant à la prise de bonnes décisions ou à la production de belles œuvres d'art. La manifestation de la présence de l'esprit tutélaire d'un individu s'observe par la matérialité d'une ombre claire surplombant l'ombre plutôt opaque que projette sur le sol tout humain exposé au soleil. Chaque

être humain a donc son esprit tutélaire qui le guide et l'accompagne. Ce sont ces esprits tutélaires que l'on appelle Sè ou Sèmèdo et qui sont les véritables maîtres d'œuvre du destin de chacun. A la limite, le rôle de Sè est assimilable à celui des jongleurs qui manipulent les marionnettes. C'est pour cette raison que dans des situations compliquées ou désespérées, Sè est interpellé ou pointé du doigt. Dans des cas extrêmement difficiles certains prêtres de Fa lui font directement appel, et alors il peut entrer en conversation audible avec son pupille.

Ce mythe recueilli à kpataba en 1986 est, à quelques légères variantes près, le même pour tous les peuples *aja-phla-phéra-fon* et apparentés que l'on retrouve dans toute la zone subéquatoriale du golfe de Guinée. Sous le mode d'une palingénésie ou d'une rémanence ce mythe transparaît dans pratiquement toutes les chansons et tous les proverbes traitant de l'humaine condition et plus généralement de l'existentialisme dans cette zone géographique. Des fois, comme pour décliner toutes les facettes de Dada Sègbo, certains invoquent alternativement Mahou et Sè. A une nuance près, ce mythe se retrouve dans la culture yoruba dans toute sa diversité. Dans cette culture, c'est dès sa conception

dans le giron du grand esprit primordial que chacun dans son innocence originelle dit à son esprit tutélaire le destin (ifoh, ce qui est dit) qui sera le sien dans sa vie terrestre.
Voici quelques chansons pour illustrer sa rémanence.

IV - Irresponsabilité et fatalisme rémanents dans les chansons *aja-fon*

Chanson 01 Supplique à Sè

sèdé wè domi
C'est toi Sè qui m'a conçu
C'est toi Sè qui m'a envoyé
Accompagne-moi toujours
Toi Sè qui m'a conçu
Ne m'abandonne jamais
Accompagne-moi seulement
Quand les hommes vous détestent les histoires abondent
Quand les hommes vous haïssent vous êtes inondé de problèmes
Toi Sè qui m'a conçu accompagne moi partout où je vais
Car tant que l'on est seul,
Il est impossible d'éviter leurs pièges
Car sans toi je ne saurais déjouer leurs nombreuses intrigues,
Toi Sè qui m'a conçu
Sois toujours derrière moi.

Assa Cica, *artiste de la chanson tradi-moderne*

Chanson 02

Récriminations existentialistes

Tranquille, docilement calme étais-je
Quand Sè, mon esprit tutélaire m'a invité à le suivre
pour venir au monde. Je ne me
plaignais de rien
Quand Sè mon esprit tutélaire m'a conduit dans ce dédale
de tracas et de périls.
J'avais toujours juré, ne jamais chercher des problèmes,
ni noise à quelqu'un. Pourtant, de ma paisible
existence Sè m'a extrait
Et voilà dans quelle vie il m'a amené.
S'il m'est donné de le revoir, nous aurons un sérieux
palabre.
Et alors Sè penses tu que tu pourrais me dire
Que tu as raison d'avoir fait de moi ce que je suis
devenu ?
Sè ne vois tu pas que tu as tort ?
Tu m'as créé de graves préjudices.
Voici ces préjudices.
Tout le monde sait bien et peut témoigner
Que je ne suis nullement fainéant
Néanmoins me voici incapable
De m'acheter ne serait-ce qu'une motocyclette
Pour mes déplacements
Alors qu'un salaud notoirement irresponsable
Se noie dans la richesse.

Voilà le tort que tu m'as fait
J'étais bien paisible
Et tu m'as amené dans ce monde pour m'humilier
Quand tu me disais allons-y
Et je t'avais suivi
C'est dans ce pétrin que tu ourdissais
De me mettre, n'est-ce pas ?
Ton impardonnable culpabilité n'a d'égale que ta
perfidie.
Tu m'as conduit dans cette vie pour m'humilier.
C'est bien toi qui as fait de moi un ridicule incapable
Mes égaux vivent dans du confort
Moi je m'échine,
Je besogne dur sans pouvoir joindre les deux bouts.
Sè, mon esprit tutélaire est-ce vraiment pour me
supplicier
Que tu m'as conduit dans ce monde ?
Il est vrai que d'aucuns trouvent leur bonheur dès l'aube
de leur vie
Alors que d'autres n'y parviennent qu'au soir de leur vie.
Je ne sais vraiment rien de mon cas,
Si mon bonheur est matinal ou vespéral.
Comme je n'ai pas encore construit une maison digne
Les commérages ne font que me dénigrer gravement.
Comme je ne me suis pas encore acheté une voiture,
Les gens seraient déjà en train de me vilipender.
Comme je ne jouis pas encore convenablement de mes
efforts,

Les gens seraient en train de se moquer de mon
 incapacité.
 Mais puisque je suis déjà dans cette vie,
 Je m'efforcerai toujours de faire ce dont je suis capable.
 Même si je ne parviens pas à réaliser mes rêves,
 Le monde sera témoin de mon abnégation.
 Je ne serai jamais un incapable absolu.
 Je le dis
 Je crois bien
 C'est ma conviction,
 Même l'enclume ne rechigne du sort qui lui est fait
 Il l'assume
 Tout en étant convaincu
 Que pour certains oiseaux
 Il leur suffit juste d'ouvrir le bec pour gober des insectes.
 Je me fais la conviction
 Que tel le sceptre des prêtres nanablukou ne souffre
 d'abandon,
 Je trouverai un sauveur dans cette vie où tu m'as
 conduit.

Ezin Gagnon, *chansonnier de l'orchestre Toba hanyé
 de Mondji-Codji*

Chanson 03 Le procès de DIEU

Oh Sè ! oh Sè !
 Tel s'écrie tout le monde.
 Oh ! Seigneur ! Oh ! Seigneur !
 Ainsi se plaint tout le monde

Qui est ce Dieu
Qui a créé ce monde désordonné
Dont tout le monde se plaint ?
Oh Dieu ! Grand Dieu !
C'est toi qui as cherché noise
Et tout le monde se plaint de toi
Toi le possesseur de toutes les richesses
Comment as tu pu créer tant d'injustices
Qui suscite tant de récriminations ?
Puisque les riches sont d'un côté
Et croulent sous le poids de l'opulence,
Vivent ici bas leur paradis !
Ils mangent tout ce qu'ils désirent
Et se délectent des boissons de leur choix
Ils bâtissent des châteaux
Et vivent dans le bonheur.
Ils ont des immeubles à plusieurs étages,
Possèdent des véhicules de luxe pour leur plaisir
Et leurs épouses ainsi que leurs enfants jouissent d'une
parfaite santé.
Dans le même temps, les pauvres et les miséreux sont
innombrables.
Sans désespérer, ils se tuent à la tâche à la recherche de
la prospérité
Mais n'y parviennent guère.
Et malgré tous leurs efforts,
Il arrive que leurs épouses et leurs enfants passent des
nuits à jeun !

Ce que le riche a en excès
Et finit par jeter dans les ordures
Le pauvre s'échine à en trouver ne serait qu'une partie
Mais n'y parvient guère.
Le riche dort repu
Et le pauvre à jeun
Tu sais tout cela et tu restes bien tranquille dans ton coin.
Alors que tout le monde prétend que tu es le créateur du
monde
Et que tout ce qui s'y trouve t'appartient
Et alors tous les peuples se plaignent et te décrient
Fais quelque chose pour nous autres
Afin que nous sortions de la misère
Oh Dieu ! Oh Seigneur !
On dit que nous sommes tes créatures
Et que dans ce monde tout t'appartient.
Fais quelque chose pour que nous menions une vie
descente.
C'est toi même qui l'as voulu
Et tout le monde se plaint et t'accuse !
Comment peux-tu laisser perdurer tant d'injustices sans
t'émouvoir ?
Fais quelque chose pour réduire les inégalités et les
injustices
De ce monde que tu as créé
Nous ne comptons que sur toi pour rétablir l'ordre dans ce
monde de désordre
Que tu as créé

Est-ce vraiment toi qui as mis tant de désordre ?
Est-ce vraiment toi qui as créé ce monde d'inégalités et
d'injustices ?

Lohinto Eskil de l'orchestre Poly Rythmo de Cotonou

Comme on peut aisément le constater, la toile de fond de ces trois chansons n'est rien d'autre que le reflet subtil du mythe de la création relaté tantôt. Cela ne fait que corroborer à suffisance la remarque de Denis Diderot rapportée plus haut : « *Lorsque les mythes perdent leur caractère ésotérique et leur fonction sacrée, ils se résolvent en littérature* »²⁸ et deviennent des thèmes. Les thèmes générés ici sont : supplique à Sè, récriminations existentialistes puis le procès de Dieu. La substance de la thématique de ces textes de chanson est l'exemption de la responsabilité des humains dans tout ce qui leur arrive. Chacun se sent dédouané de sa propre responsabilité des conséquences fâcheuses des actes qu'il pose au quotidien. C'est en somme le fondement de cette attitude fataliste qui détermine en général la mentalité des peuples *aja-fon*.

²⁸Diderot, Denis, [Œuvres complètes, édition établie par J. Assézat et M. Tourneux, Paris, 20 vol. http://fr.Wikisource.org](http://fr.wikisource.org).

En guise de conclusion

La lecture et l'interprétation de certains textes à partir de certains mythes n'est nullement une démarche singulière propre à l'étude des textes de la littérature orale où l'intertextualité prend souvent l'allure de palinodésie. Le mythe de la création transparaissant en filigrane des ces trois chansons l'est également dans le roman *Un piège sans fin* d'Olympe Bhêly-Quenum porteur de la culture *aja-fon* et qui fait dire au personnage central Ahouna:

« Oui, la vie est un drôle de non-sens ; je me demande comment et pourquoi Allah, qu'on dit être la bonté même, la créée ainsi »²⁹

Ces propos sont bien assimilables à ceux contenus dans la deuxième et dans la troisième chanson qui s'indignent de ce qu'est la vie. Comme quoi la force d'impression des mythes sur la conscience collective voire sur le subconscient individuel est si puissante leur marque est indélébile dans toute perception des choses.

²⁹ Olympe, Bhêly-Quenum, *Un piège sans fin*, Paris, Présence africaine, 1985, P.65.

Références bibliographiques

1-Amela, Janvier, support du Séminaire de DEA, UAC., 2006.

2-AWOUMA, J.-M., *Littérature africaine orale et comportements sociaux. Etude littéraire et socioculturelle des proverbes bulu du Sud-Cameroun*. Thèses de 3^{ème} cycle. Paris, 1970.

3-BANÓ, Istrán, « *L'analyse esthétique et la composition des contes populaires* », pp. 585-594, in : *Le conte pourquoi ? Comment ?- Folktales, why and how ? (Actes des « Journées d'Etudes en Littérature Orale- Analyse des contes- Problèmes de méthodes »*, Paris : 23-26 mars 1982). Paris, Ed. du CNRS, 1984.

4-Bogniaho, Ascension, Support du cours d'approche esthétique et stylistique du texte de littérature orale 2010-2011.

5-Diderot, Denis, [Œuvres complètes, édition établie par J. Assézat et M. Tourneux, Paris, 20 vol.](#)
<http://fr.Wikisource.org>.

6-Marcel Jousse, « le style rythmique et mnémotechnique chez les verbo-moteurs : étude de psychologie linguistique », in Archives de Philosophie III, Paris, G. Beauchesne, 1924.

7-Mircea, Eliade, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, NRF, 1963.

8-Olympe, Bhêly-Quenum, *Un piège sans fin*, Paris, Présence africaine, 1985.

9-Paul Zumthor, Introduction à la poésie orale, Paris, Seuil, 1983

10-RICŒUR, Paul, *De l'interprétation : Essais sur Sigmund Freud*, Paris, Seuil, 1995, 575 p. (Coll. Points Essais).

11-RICŒUR, Paul, *Le conflit des interprétations : Essais d'herméneutique I*, Paris, Seuil, 1969, 500p.

12-SCHLEIERMACHER, Friedrich Daniel Ernest, *Herméneutique . Pour une logique du discours individuel*,

Paris, Le Cerf, 1987, 208p. 7-ARISTOTE, *Rhétorique*.
Trad. C.-E. Ruelle. Paris, L. G. F. Livre de Poche), 1965.